Fedustria
Une industrie
en mouvement

Salon du Meuble de Bruxelles 2026

Conjoncture dans l'industrie belge du meuble en 2025 et au cours des 6 premiers mois de 2026

L'activité de l'industrie belge du meuble repart après un premier trimestre 2026 difficile

L'industrie belge du meuble

Chiffres clés (2025)

- 637 entreprises
- 8.297 travailleurs
- Chiffre d'affaires : 1,9 milliard d'euros
- Évolution de l'activité en valeur : -4,3 %
- Part des exportations : 57 %
- Part dans le chiffre d'affaires total de l'industrie belge du bois et du meuble : 31,2 %

Résumé des évolutions en 2026

- Chiffre d'affaires : 472,0 millions d'euros au premier trimestre 2026 ; -2,7 % par rapport au premier trimestre 2025.
- Investissements : 15,7 millions d'euros au premier trimestre 2026 ; -10,0 % par rapport au premier trimestre 2025.
- Taux d'utilisation de la capacité de production : 81,9 % au cours des 9 premiers mois de 2026.
- Exportations : +7,8 % au cours des 7 premiers mois de 2026 par rapport à la même période de 2025. L'Allemagne dépasse la France et devient le premier marché d'exportation.
- Importations : +0,7 % au cours des 7 premiers mois de 2026 par rapport à la même période de 2025. La Chine reste le premier fournisseur (+13,6 %).

LE CHIFFRE D'AFFAIRES RECULE, MAIS PAS DANS TOUS LES GROUPES DE PRODUITS

Le chiffre d'affaires de l'industrie belge du meuble a reculé en 2025 pour la troisième année consécutive et s'est établi à un niveau inférieur de 4,3 % à celui de 2024. Au premier trimestre 2026, cette tendance baissière s'est poursuivie, avec un recul du chiffre d'affaires de 2,7 % par rapport à la même période un an plus tôt. L'évolution a toutefois fortement varié selon le groupe de produits. C'est dans le mobilier domestique que le repli a été le plus marqué, avec une baisse de 7,9 %. Le chiffre d'affaires des meubles de bureau et de magasin a diminué de 1,3 %. Les meubles de cuisine ainsi que les matelas et sommiers ont en revanche connu une évolution positive, avec une croissance du chiffre d'affaires de respectivement 2,0 % et 5,1 %.

Selon les chiffres provisoires, le chiffre d'affaires se serait amélioré au deuxième trimestre 2026 (+1 %), de sorte que l'activité du premier semestre 2026 s'est établie à un niveau quasiment identique à celui d'un an plus tôt (-1 %).

Fedustria asbl, Fédération belge de l'industrie textile, du bois et de l'ameublement
Siège social : Allée Hof ter Vleest 5 | 1070 Anderlecht
info@fedustria.be | www.fedustria.be
Numéro d'entreprise: 0886.138.352 | RPM Bruxelles

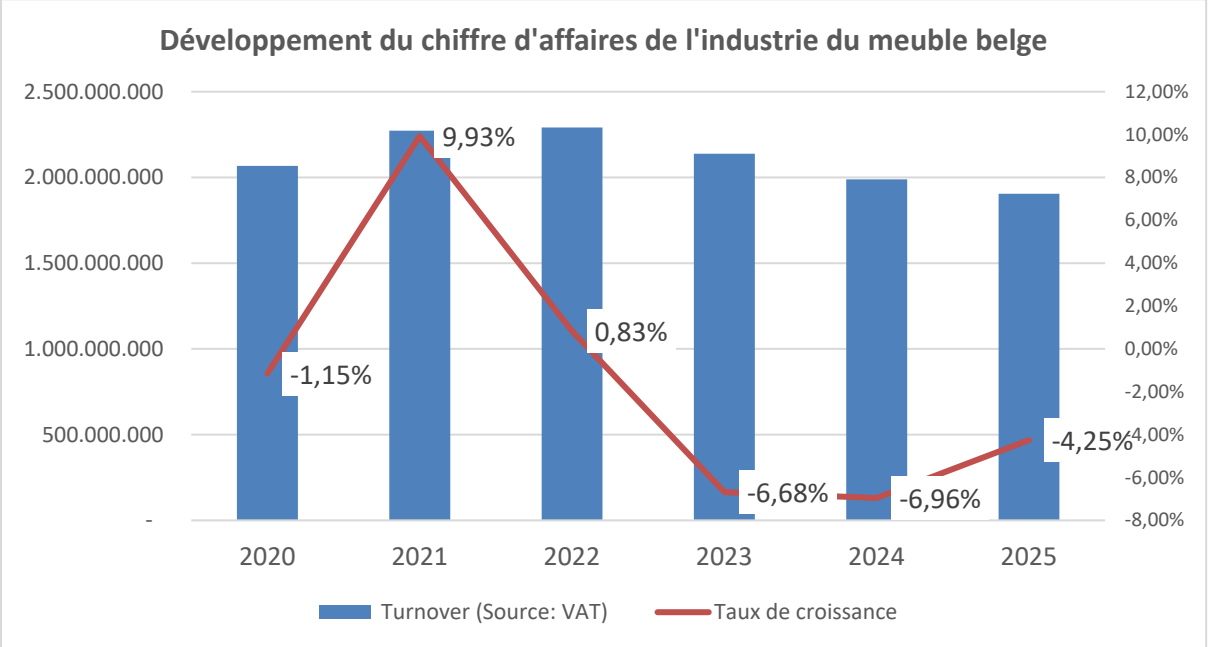
Le secteur reste sous pression en raison de la faiblesse de l'activité dans la construction et de la prudence des consommateurs dans leurs dépenses.

Le volume de production de l'industrie du meuble a reculé de 2,4 % en 2025 et se situait ainsi environ 28 % sous le niveau de 2021. La tendance baissière s'est également poursuivie en 2026 : au cours des 8 premiers mois de 2026, la production était inférieure de 6,8 % à celle de la même période un an plus tôt.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GROUPE DE PRODUITS

	En millions d'euros	Évolution en valeur	En millions d'euros	En millions d'euros	Évolution en valeur
	2025	**'25/'24**	**3 mois 2025**	**3 mois 2026***	**3 mois '26/'25***
Chaises et sièges, meubles de salle à manger, de salon, de chambre à coucher, de salle de bains, de jardin et de terrasse	820,2	-2,6%	212,6	195,9	-7,9%
Meubles de bureau et de magasin	406,9	-6,2%	103,8	102,5	-1,3%
Meubles de cuisine	484,1	0,2%	117,8	120,2	2,0%
Matelas et sommiers	193,4	-15,9%	50,8	53,4	5,1%
Industrie du meuble **	**1.904,6**	**-4,3%**	**485,0**	**472,0**	**-2,7%**

* *Données provisoires Source : SPF Économie, déclarations TVA - **Industrie du meuble NACE 31*



Fedustria
Une industrie
en mouvement

LES EXPORTATIONS PROGRESSENT TANDIS QUE LES IMPORTATIONS RESTENT STABLES

Les exportations belges de meubles (transit compris) ont augmenté de 7,8 % au cours des sept premiers mois de 2026 par rapport à la même période un an plus tôt. Environ 90 % des exportations sont destinées à l'UE, où les livraisons ont progressé de 9,0 %. Au sein du marché européen, des différences marquées se dégagent. Avec une part de 31,5 %, l'Allemagne devient le principal marché d'exportation et a enregistré une croissance de 24,0 %. La France occupe la deuxième place avec une part de 25,4 %, mais les exportations vers ce pays sont restées quasiment stables (+0,5 %). Les Pays-Bas complètent le trio de tête avec une part de 22,5 % et une croissance de 4,4 %.

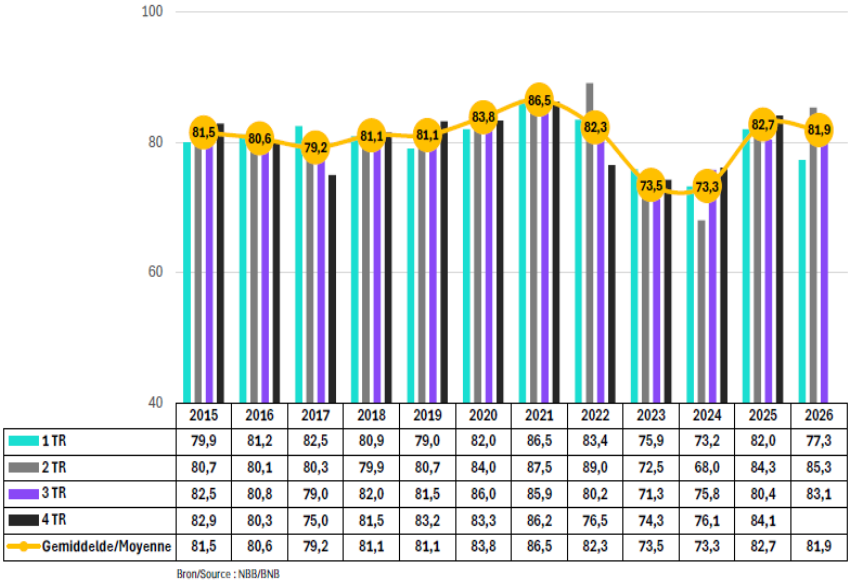
En dehors de l'UE, le Royaume-Uni (part de 2,4 %) est le principal marché d'exportation et a devancé de peu les États-Unis (2,3 %). Les exportations vers le Royaume-Uni ont augmenté de 3,8 %, tandis que celles vers les États-Unis ont légèrement reculé (-1,1 %).

Les importations sont restées à un niveau quasiment identique à celui d'un an plus tôt (+0,7 %). La Chine a néanmoins renforcé sa position de premier fournisseur : les importations en provenance de Chine ont augmenté de 13,6 %, ce qui représente 33,0 % de l'ensemble des importations de meubles. Les importations en provenance du principal fournisseur européen, à savoir les Pays-Bas, ont en revanche reculé de 5,3 % (part de 13,5 %). L'Allemagne, deuxième fournisseur européen avec une part de 13,1 %, a livré 9,1 % de meubles en plus à notre pays. La Pologne occupe la 3^{e} place au sein de l'UE avec une part de 8,6 %, mais en recul de -5,0 %.

LE TAUX D'UTILISATION DES CAPACITÉS SE MAINTIENT, TANDIS QUE LES INVESTISSEMENTS RECULENT

Après le redressement du taux d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie du meuble, passé de 73,3 % en 2024 à 82,7 % en 2025, un nouveau repli a suivi début 2026. Au premier trimestre 2026, le taux d'utilisation est retombé à 77,3 %, contre 82,0 % à la même période de 2025. Aux deuxième et troisième trimestres de 2026, le taux d'utilisation a de nouveau augmenté. En moyenne sur les 9 premiers mois de 2026, il s'est établi à 81,9 %, soit un niveau quasiment identique à celui de la même période de 2025 (82,2 %).

Les investissements dans l'industrie du meuble ont progressé de 2,8 % en 2025, après un net recul de 16,7 % en 2024. Cette tendance positive ne s'est toutefois pas poursuivie début 2026. Au premier trimestre, les investissements ont diminué de 10 % par rapport à la même période un an plus tôt. L'incertitude géopolitique et le niveau toujours élevé des coûts continuent de peser sur la volonté d'investir des entreprises.



	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
1 TR	79,9	81,2	82,5	80,9	79,0	82,0	86,5	83,4	75,9	73,2	82,0	77,3
2 TR	80,7	80,1	80,3	79,9	80,7	84,0	87,5	89,0	72,5	68,0	84,3	85,3
3 TR	82,5	80,8	79,0	82,0	81,5	86,0	85,9	80,2	71,3	75,8	80,4	83,1
4 TR	82,9	80,3	75,0	81,5	83,2	83,3	86,2	76,5	74,3	76,1	84,1	
Gemiddelde/Moyenne	81,5	80,6	79,2	81,1	81,1	83,8	86,5	82,3	73,5	73,3	82,7	81,9

Bron/Source : NBB/BNB

Taux d'occupation de la capacité dans l'industrie du meuble belge en %

L'EMPLOI ET LE NOMBRE D'ENTREPRISES SONT À NOUVEAU EN BAISSE

En 2025, l'industrie du meuble comptait environ 8.300 travailleurs, soit quelque 440 de moins qu'un an plus tôt. Cela représente une baisse d'environ 5 %. Le nombre d'employeurs a lui aussi continué de diminuer : 30 entreprises ont disparu, ce qui a ramené leur nombre à 637 fin 2025. Aucun chiffre n'est encore disponible pour 2026.

LA CONFIANCE DES ENTREPRENEURS SE REDRESSE APRÈS UNE FORTE CHUTE

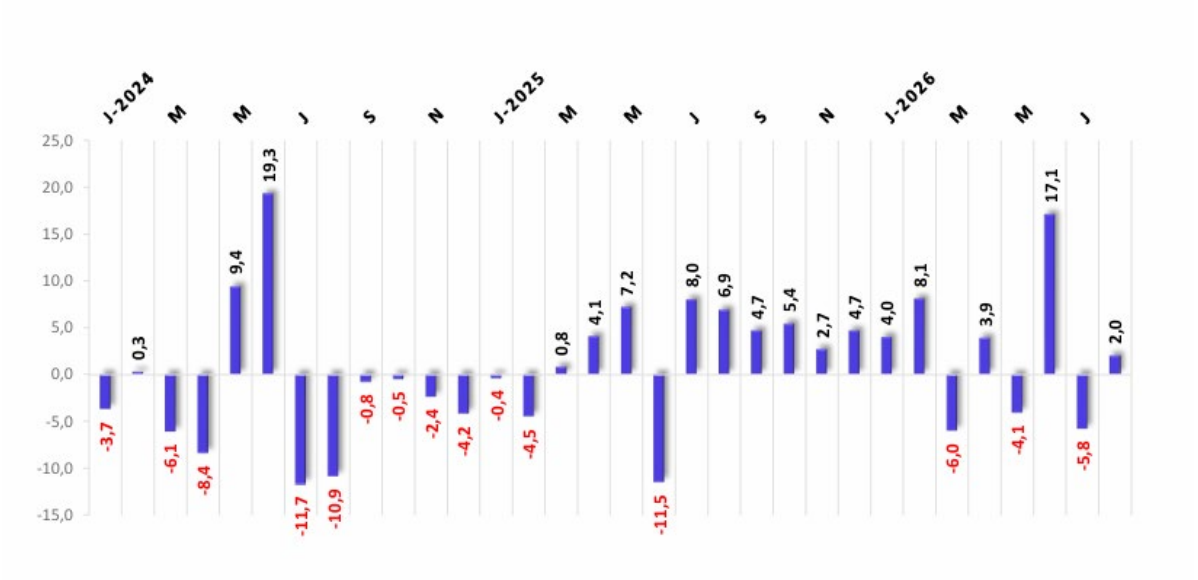
La courbe conjoncturelle de l'industrie du meuble – un baromètre important de la confiance des entrepreneurs, qui devance en moyenne d'environ trois mois l'activité économique réelle – a encore affiché en 2025 une évolution relativement favorable. Début 2026, le sentiment s'est toutefois inversé, avec un point bas en avril 2026. En septembre, la confiance des entrepreneurs s'est nettement améliorée (courbe brute). La baisse de la courbe lissée s'est elle aussi inversée. Une amélioration de l'activité est dès lors attendue pour les mois à venir.



Courbe conjoncturelle synthétique de l'industrie du meuble (Source : BNB)

ÉVOLUTIONS DANS LE COMMERCE DU MEUBLE

Au cours des 8 premiers mois de 2026, les ventes du commerce du meuble ont légèrement augmenté de 1,7 % par rapport à la même période un an plus tôt.

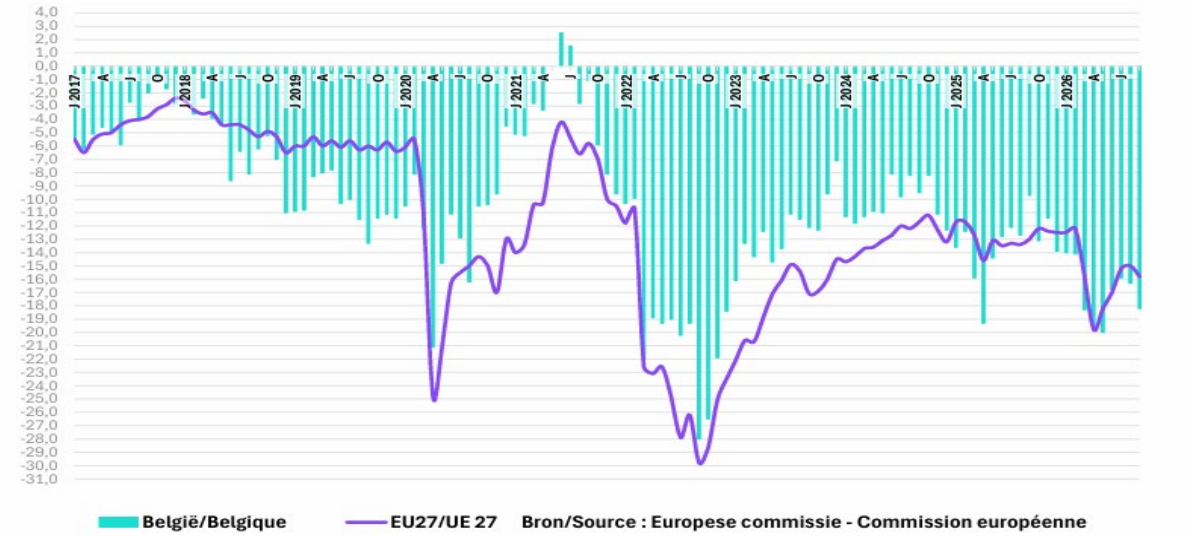


Développement des ventes de meubles dans le négoce

MARCHÉ BELGE ET EUROPÉEN : LA CONFIANCE DES CONSOMMATEURS ENCAISSE UN NOUVEAU COUP

La guerre au Moyen-Orient pèse sur la confiance des consommateurs. Bien qu'une légère amélioration ait été observée après la forte baisse du début de 2026, la confiance des consommateurs belges et européens reste à un niveau bas.

La faiblesse de la confiance des consommateurs peut peser sur la demande de meubles en Belgique et en Europe. En outre, le schéma de dépenses du consommateur évolue : une part moindre du budget est consacrée à l'intérieur, tandis qu'une part plus importante va notamment aux voyages et à d'autres formes d'expériences.



Confiance du consommateur en Belgique et l'Union Européenne

Fedustria
Une industrie
en mouvement

PERSPECTIVES 2026 et 2027

LA GUERRE AVEC L'IRAN PERTURBE L'ÉCONOMIE MONDIALE ET FREINE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Début 2026, les perspectives pour l'économie mondiale et le commerce international étaient encore relativement favorables. Le déclenchement de la guerre en Iran fin février a toutefois radicalement changé ce tableau. La fermeture du détroit d'Ormuz a eu presque immédiatement un impact considérable sur les prix de l'énergie. En conséquence, les perspectives de croissance mondiale pour 2026 ont été revues à la baisse. Selon ses dernières perspectives d'octobre 2026, le FMI table sur une croissance de l'économie mondiale de 3,1 % en 2026 et de 3,4 % en 2027. La baisse de la demande mondiale résultant du conflit au Moyen-Orient limite également les possibilités d'exportation des entreprises belges.

Pour la zone euro, une croissance du PIB de 1,1 % est attendue en 2026 et de 1,2 % en 2027. L'économie belge est elle aussi nettement touchée, même si la reprise devrait s'amorcer relativement vite. Pour la Belgique, on part d'une croissance du PIB de 0,6 % en 2026, suivie d'un redressement à 1,1 % en 2027. Ces chiffres reposent sur le scénario de base (Source : Projections économiques de la BNB – juin 2026) et restent fortement tributaires de l'évolution des prix de l'énergie.

CONSOMMATION DES MÉNAGES ET INVESTISSEMENTS RÉSIDENTIELS SOUS PRESSION

La croissance de la consommation des ménages a déjà ralenti en 2025 et sera encore freinée en 2026 par le choc actuel des prix de l'énergie. La hausse de la facture énergétique pèse sur le pouvoir d'achat des ménages et devrait conduire à un comportement de consommation plus prudent. Les investissements résidentiels restent eux aussi un point d'attention majeur. Depuis 2023, ils affichent une tendance à la baisse, notamment en raison de la hausse des taux hypothécaires, de l'augmentation du coût des matériaux de construction, de la pénurie de terrains à bâtir pour les constructions neuves et des problèmes liés aux permis de bâtir. Fin 2025, les investissements résidentiels se situaient déjà 16 % sous leur niveau d'avant la pandémie. Le nombre de permis de bâtir reste historiquement bas, tandis que la confiance des entrepreneurs dans le secteur de la construction est modérée. En outre, les taux hypothécaires pour les ménages devraient de nouveau augmenter. Parallèlement, la demande sous-jacente de logements reste importante. Le nombre de petits ménages augmente et il existe un besoin manifeste de logements supplémentaires. L'objectif européen de rendre le parc immobilier plus économe en énergie peut également déclencher une nouvelle vague de rénovations dans les décennies à venir. Il reste toutefois difficile d'évaluer avec précision le moment et l'ampleur d'une reprise. Les erreurs de prévision passées l'ont déjà démontré. Les perspectives actuelles tablent dès lors sur une reprise prudente et progressive. Même à la fin de 2028, les investissements résidentiels se situeraient encore environ 10 % sous leur niveau d'avant la pandémie.

L'INFLATION REMONTE SOUS L'EFFET DU CHOC ÉNERGÉTIQUE

La forte hausse des prix de l'énergie va de nouveau alimenter l'inflation à court terme. En octobre 2026, le Bureau fédéral du Plan a relevé ses prévisions d'inflation à 3,7 % tant en 2026 qu'en 2027.

Fedustria
Une industrie
en mouvement

LES ENTREPRISES BELGES PERDENT EN COMPÉTITIVITÉ

Bien que le Moyen-Orient constitue un marché relativement limité pour les entreprises belges, le conflit dans la région a tout de même un impact économique considérable. Ce sont surtout la hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et du transport qui pèsent sur les résultats des entreprises. À cela s'ajoute l'impact de l'inflation plus élevée. Par le biais de l'indexation automatique des salaires, celle-ci se traduit directement par des coûts salariaux plus élevés, déjà relativement élevés en Belgique. Pour une économie ouverte comme l'économie belge, cela représente un défi supplémentaire. Le nouveau choc énergétique pèse sur la compétitivité des entreprises belges. Les entreprises sont confrontées à un arbitrage difficile : si elles répercutent intégralement la hausse des coûts dans leurs prix de vente, elles risquent de perdre des parts de marché, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger. Si, en revanche, elles limitent les hausses de prix, elles devront supporter elles-mêmes une partie de la hausse des coûts, avec une baisse de leurs marges bénéficiaires à la clé. Pour les entreprises, cette hausse des coûts signifie une pression croissante tant sur leurs marges que sur leur position concurrentielle.

Fedustria
Une industrie
en mouvement

CHIFFRES D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION 7 MOIS 2026

Foreign trade entire furniture industry (incl. of metal and plastic)									
	Belgian imports				Belgian exports				Coverage-percentage
	Part 7m2026 in %	7m2025 EUR	7m2026 EUR	7m 26/25	Part 7m2026 in %	7m2025 EUR	7m2026 EUR	7m 26/25	7m2026 (Exp/imp)
European Union	**56,9**	**1.004.841.986,0**	**979.873.427,0**	**-2,5**	**90,7**	**988.367.556,0**	**1.077.095.395,0**	**9,0**	**109,9**
Germany	13,1	206.969.770,0	225.705.503,0	9,1	31,5	301.156.113,0	373.360.982,0	24,0	165,4
France	4,9	90.441.310,0	83.854.984,0	-7,3	25,4	299.864.363,0	301.367.781,0	0,5	359,4
Netherlands	13,5	246.351.588,0	233.231.792,0	-5,3	22,5	256.246.081,0	267.491.764,0	4,4	114,7
Poland	8,6	156.543.563,0	148.673.941,0	-5,0	2,0	12.847.212,0	24.167.627,0	88,1	16,3
Ireland	0,1	1.267.055,0	1.016.735,0	-19,8	1,6	17.505.292,0	18.529.215,0	5,8	1.822,4
Spain	0,8	11.859.636,0	13.061.398,0	10,1	1,5	18.035.681,0	18.081.980,0	0,3	138,4
Luxembourg	0,0	1.375.822,0	846.396,0	-38,5	1,3	14.873.288,0	15.507.553,0	4,3	1.832,2
Italy	5,1	94.804.205,0	86.988.219,0	-8,2	1,1	22.789.890,0	13.504.046,0	-40,7	15,5
Portugal	0,3	6.003.374,0	5.285.023,0	-12,0	0,6	7.657.708,0	6.849.981,0	-10,5	129,6
Austria	0,3	4.778.883,0	4.791.576,0	0,3	0,5	6.715.074,0	6.281.101,0	-6,5	131,1
Czechia	0,2	7.894.647,0	4.101.419,0	-48,0	0,5	7.446.565,0	5.946.951,0	-20,1	145,0
Sweden	1,4	24.171.970,0	24.418.242,0	1,0	0,5	4.065.364,0	5.627.217,0	38,4	23,0
Denmark	2,0	32.496.724,0	34.653.212,0	6,6	0,3	4.089.657,0	3.415.954,0	-16,5	9,9
Greece	0,0	171.648,0	83.006,0	-51,6	0,2	2.559.457,0	2.551.978,0	-0,3	3.074,5
Romania	2,9	53.104.802,0	49.235.580,0	-7,3	0,2	2.190.757,0	2.183.820,0	-0,3	4,4
Lithuania	1,7	28.696.645,0	29.728.103,0	3,6	0,2	1.493.516,0	2.122.196,0	42,1	7,1
Estonia	0,0	1.527.565,0	377.827,0	-75,3	0,2	1.395.200,0	2.016.853,0	44,6	533,8
Hungary	0,7	12.525.976,0	12.515.431,0	-0,1	0,1	1.453.283,0	1.533.488,0	5,5	12,3
Croatia	0,1	1.321.878,0	1.252.470,0	-5,3	0,1	859.062,0	1.283.082,0	49,4	102,4
Slovakia	0,8	12.438.432,0	13.632.229,0	9,6	0,1	1.600.003,0	1.201.705,0	-24,9	8,8
Finland	0,3	7.424.528,0	4.592.265,0	-38,1	0,1	1.042.475,0	976.958,0	-6,3	21,3
Bulgaria	0,1	1.883.604,0	1.071.408,0	-43,1	0,1	595.650,0	894.708,0	50,2	83,5
Cyprus	0,0	957,0	18.777,0	1.862,1	0,1	474.767,0	736.448,0	55,1	3.922,1
Latvia	0,0	185.590,0	528.153,0	184,6	0,0	456.189,0	590.993,0	29,6	111,9
Malta	0,0	166.951,0	75.303,0	-54,9	0,0	465.511,0	498.874,0	7,2	662,5
Slovenia	0,0	434.863,0	134.435,0	-69,1	0,0	489.398,0	372.140,0	-24,0	276,8
Other European countries of which	**4,3**	**104.714.277,0**	**74.313.158,0**	**-29,0**	**3,7**	**44.373.694,0**	**44.220.668,0**	**-0,3**	**59,5**
UK (excluding Northern Ireland)	0,7	18.382.146,0	11.781.533,0	-35,9	2,4	27.583.850,0	28.631.699,0	3,8	243,0
Switzerland	0,0	916.812,0	576.999,0	-37,1	1,0	12.237.388,0	11.383.307,0	-7,0	1.972,8
Norway	0,0	96.726,0	47.115,0	-51,3	0,1	2.024.799,0	1.545.150,0	-23,7	3.279,5
Iceland	0,0	186,0	373,0	100,5	0,1	664.134,0	757.139,0	14,0	202.986,3
Turkey	2,4	60.101.310,0	41.080.896,0	-31,6	0,1	528.867,0	641.490,0	21,3	1,6
Ukraine	0,8	13.875.001,0	14.060.605,0	1,3	0,0	454.320,0	270.222,0	-40,5	1,9
Serbia	0,2	8.055.618,0	3.616.274,0	-55,1	0,0	275.497,0	262.611,0	-4,7	7,3
UK (Northern Ireland)	0,0	3.021,0	1.907,0	-36,9	0,0	190.403,0	203.144,0	6,7	10.652,5
North America of which	**0,5**	**6.663.329,0**	**8.298.175,0**	**24,5**	**2,4**	**29.036.048,0**	**28.555.556,0**	**-1,7**	**344,1**
United States of America	0,5	5.885.727,0	7.757.518,0	31,8	2,3	27.432.332,0	27.132.952,0	-1,1	349,8
Canada	0,0	777.602,0	540.657,0	-30,5	0,1	1.603.686,0	1.407.450,0	-12,2	260,3
Central and South America of which	**0,1**	**2.164.633,0**	**1.510.813,0**	**-30,2**	**0,2**	**3.838.217,0**	**2.934.774,0**	**-23,5**	**194,3**
Brazil	0,0	1.374.648,0	692.071,0	-49,7	0,1	1.121.040,0	735.244,0	-34,4	106,2
Mexico	0,0	767.228,0	741.811,0	-3,3	0,0	1.337.099,0	509.720,0	-61,9	68,7
Africa of which	**0,0**	**965.497,0**	**796.133,0**	**-17,5**	**0,9**	**9.404.479,0**	**11.230.850,0**	**19,4**	**1.410,7**
Congo, D. R.	0,0	95,0	126,0	32,6	0,2	1.304.304,0	1.938.792,0	48,6	1.538.723,8
Cameroon	0,0	154,0	55.846,0	36.163,6	0,1	1.009.307,0	1.014.654,0	0,5	1.816,9
Morocco	0,0	265.582,0	106.011,0	-60,1	0,1	912.991,0	953.006,0	4,4	899,0
Congo (Brazzaville)	0,0			–	0,1	319.887,0	882.370,0	175,8	–
Senegal	0,0	1.285,0	2.210,0	72,0	0,1	523.337,0	769.613,0	47,1	34.824,1
South Africa	0,0	19.191,0	61.619,0	221,1	0,1	459.076,0	739.310,0	61,0	1.199,8
Middle East of which	**0,7**	**7.517.649,0**	**12.187.545,0**	**62,1**	**0,9**	**9.260.216,0**	**11.016.589,0**	**19,0**	**90,4**
Jordan	0,0	1.263,0		-100,0	0,3	91.325,0	3.345.045,0	3.562,8	–
Israel	0,7	6.737.635,0	11.741.638,0	74,3	0,3	3.142.033,0	3.196.569,0	1,7	27,2
United Arab Emirates	0,0	28.338,0	9.866,0	-65,2	0,1	2.465.246,0	1.535.241,0	-37,7	15.560,9
Saudi Arabia	0,0	326,0	17.198,0	5.175,5	0,1	1.416.154,0	1.375.412,0	-2,9	7.997,5
Other Asian countries of which	**37,4**	**583.708.572,0**	**644.879.699,0**	**10,5**	**0,6**	**9.653.865,0**	**7.655.460,0**	**-20,7**	**1,2**
China	33,0	500.360.309,0	568.658.024,0	13,6	0,2	3.059.651,0	2.859.985,0	-6,5	0,5
Japan	0,1	973.136,0	1.116.413,0	14,7	0,1	1.256.252,0	1.141.207,0	-9,2	102,2
Taiwan	0,0	914.953,0	776.836,0	-15,1	0,1	923.486,0	651.635,0	-29,4	83,9
India	0,8	12.226.069,0	13.374.309,0	9,4	0,0	259.558,0	590.249,0	127,4	4,4
Singapore	0,0	23.076,0	120.370,0	421,6	0,0	962.536,0	544.914,0	-43,4	452,7
South Korea	0,0	611.346,0	182.924,0	-70,1	0,0	430.431,0	436.383,0	1,4	238,6
Thailand	0,2	3.534.741,0	2.920.244,0	-17,4	0,0	436.371,0	369.613,0	-15,3	12,7
Hongkong	0,0	263.691,0	357.083,0	35,4	0,0	1.515.039,0	279.960,0	-81,5	78,4
Oceania of which	**0,0**	**161.125,0**	**147.513,0**	**-8,4**	**0,3**	**3.385.097,0**	**3.965.568,0**	**17,1**	**2.688,3**
Australia	0,0	40.645,0	21.281,0	-47,6	0,3	2.714.032,0	3.494.738,0	28,8	16.421,9
New Zealand	0,0	120.480,0	124.818,0	3,6	0,0	522.011,0	304.133,0	-41,7	243,7
Total	**100,0**	**1.710.776.167,0**	**1.722.006.607,0**	**0,7**	**100,0**	**1.100.554.639,0**	**1.186.911.079,0**	**7,8**	**68,9**

Source : NBB

Fedustria
Une industrie
en mouvement

COMMENTAIRE

Il ressort clairement de ce qui précède que l'industrie belge du meuble continue de faire face à de grands défis. Les entreprises ne se laissent toutefois pas abattre et misent résolument sur l'innovation et le renouvellement. Le Salon du Meuble de Bruxelles leur offre une plateforme idéale pour présenter leurs nouveautés, leurs nouvelles collections et leurs nouveaux modèles au marché et aux consommateurs.

Dans un marché européen en contraction, il est essentiel de conquérir de nouveaux marchés ou de développer davantage sa propre part de marché. Fedustria assiste les entreprises dans cette démarche à de nombreux niveaux.

Depuis quelques années, la promotion commune de meubles s'inscrit sous la bannière « Best of Belgium ». Cela comprend notamment des participations collectives à des salons européens et internationaux (Isalone Milan, Maison & Objet Paris, Index Dubaï, Salon du meuble de Valence, …), la publication annuelle d'une « Bible du Meuble » pour mettre en valeur l'offre belge, un showroom à Toronto, le soutien à l'Antwerp Design Week et au Wonder Festival à Courtrai, ainsi que d'autres initiatives pertinentes. Par ailleurs, avec le concept « Best of Belgium », nous misons sur le meilleur que la Belgique ait à offrir en matière de meubles et de design d'intérieur.

Cette année, les Belgian Design Days seront également organisés pour la première fois en Californie. Fedustria collabore pour cela étroitement avec Flanders Investment & Trade et l'AWEX.

Grâce à des initiatives telles que la plateforme de tendances watf.news (Woodcrafts and Textile Futures) et l'outil STEM TWIINZ.WORLD, déployés en collaboration avec l'agence de marketing jeunesse Trendwolves, Fedustria souhaite faire découvrir le secteur du meuble aux jeunes talents et les y orienter. Par le biais du WATF Community Event annuel, qui s'est tenu récemment à Courtrai lors du WONDER Creativity Festival, Fedustria souhaite – en collaboration avec Designregio Kortrijk et Trendvision – faciliter la mise en relation entre jeunes talents du design et entreprises du secteur. Avec TWIINZ.WORLD, les jeunes de 10 à 14 ans peuvent, dans un monde virtuel, travailler de manière créative avec des produits 3D d'entreprises membres de Fedustria afin de créer leur propre monde de rêve (p. ex. chambre à coucher de rêve, classe de rêve, jardin de rêve).

En outre, des recherches scientifiques menées sous la direction du Prof. Dr Steven Laureys démontrent que le bois dans notre intérieur – et donc aussi les meubles en bois – a un effet positif sur notre bien-être général.

Le rôle de Fedustria ne se limite pas à la promotion (à l'exportation). Sur le plan politique également, la fédération déploie les initiatives nécessaires pour soutenir et assister efficacement les producteurs belges.

Compte tenu de la forte hausse des importations de meubles en provenance de Chine en Europe et en Belgique, Fedustria a récemment souligné la nécessité de conditions de concurrence équitables et de contrôles plus stricts du marché et des douanes afin de garantir une concurrence loyale aux fabricants européens de meubles.

Ces dernières années, la pression des importations en provenance de Chine s'est fortement accrue (de 90 % entre 2020 et 2025). Près d'un tiers des importations provient de Chine.

Les fabricants belges et européens de meubles investissent dans la qualité, l'innovation, la durabilité et l'emploi local. Dans le même temps, ils doivent satisfaire à des exigences sociales, environnementales et de produits toujours plus strictes. Fedustria demande que les mêmes règles s'appliquent aux produits importés et que cela soit également contrôlé de manière systématique afin de garantir des conditions de concurrence équitables.

Fedustria
Une industrie
en mouvement

Une concurrence loyale ne signifie pas que l'Europe doit fermer son marché. Elle signifie en revanche que les mêmes conditions s'appliquent à tous. C'est le seul moyen de protéger nos emplois industriels, nos investissements et notre capacité de production.

Il est par ailleurs important que la Chine supprime les obstacles auxquels se heurtent les entreprises belges et européennes qui exportent vers ce pays. Trop souvent, elles sont confrontées à

- des normes techniques nationales chinoises spécifiques ;
- des exigences supplémentaires en matière de certification et d'enregistrement ;
- un étiquetage et des informations produit chinois obligatoires ;
- des interprétations divergentes selon les autorités régionales ;
- des contrôles douaniers et documentaires intensifs ; et
- des risques pour la protection des dessins et modèles et de la propriété intellectuelle.

Pour Fedustria, un commerce libre mais équitable reste l'objectif primordial.

Informations complémentaires :

Katja De Vos (katja.devos@fedustria.be), +32 476 316467 ou Filip De Jaeger (filip.de.jaeger@fedustria.be), +32 486 898184